

VIII / L'état de la fécondité dans l'Union européenne

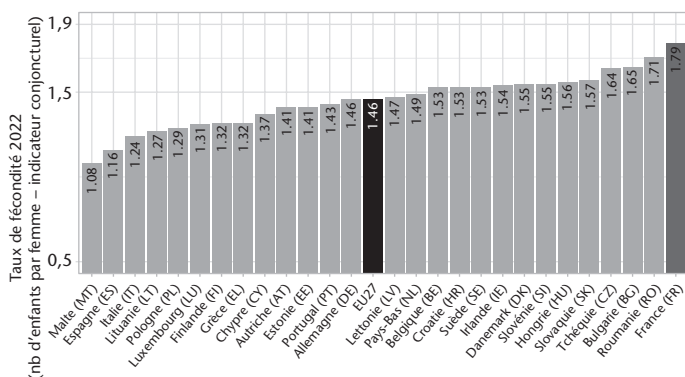
Gilles Le Garrec

Le taux de fécondité de la France pour l'année 2023 s'est établi à 1,68 enfant par femme (indice conjoncturel, voir encadré 1), marquant une neuvième année consécutive de baisse, avec un taux à son plus bas niveau depuis 1994. Pour endiguer ce phénomène, le président français Emmanuel Macron en a appelé à un « réarmement démographique », avec pour bras armé la réforme du congé parental qui devrait devenir dès 2025 un « congé naissance », plus court, mais mieux rémunéré. Le pari est que ce congé évitera un éloignement excessif des femmes du marché du travail, qui engendre un conflit entre maternité et emploi, tout en proposant une rémunération suffisamment attractive.

Au sein de l'Union européenne (UE), la faiblesse du taux de fécondité n'est pas qu'une préoccupation française puisque, en 2022 (année la plus récente permettant une comparaison internationale), la France reste le pays le plus fécond (graphique 1). Au regard des travaux récents de Bloom et Kotschy [2023] et de Maestas *et al.* [2023], se préoccuper d'une fécondité trop faible apparaît légitime puisque, dans des pays en fin de transition démographique, elle signifie, toutes choses égales par ailleurs, une raréfaction à terme de la population active avec pour conséquence une baisse de la croissance économique et du niveau de vie¹. De plus, le vieillissement démographique

1 Une baisse de fécondité d'un pays n'est pas nécessairement nuisible à sa croissance économique. Ainsi, dans des pays comptant une forte proportion d'enfants, une part élevée de ressources est consacrée à leurs soins, ce qui tend à ralentir le rythme de la croissance économique. Dans ce cas, une baisse de fécondité peut accélérer la croissance économique, caractérisant un « dividende démographique » [Bloom, 2003]. De plus, pour Acemoglu et

Graphique 1. Taux de fécondité des pays de l'UE en 2022



Source : Eurostat.

induit « par le bas » de la pyramide des âges va encore accroître la difficulté à financer les retraites par répartition. Outre cette possible sous-optimalité macroéconomique, une étude menée par Beaujouan et Berghammer [2019] dévoile que, à l'exception de l'Allemagne et de la Bulgarie, le nombre désiré d'enfants chez les femmes jeunes en Europe (de 20 à 24 ans) serait supérieur à deux. Pour ces auteurs, ces résultats soulignent l'existence de barrières à la fécondité, sous-tendant une sous-optimalité « micro ». En tout état de cause, que ce soit pour préserver la santé de l'économie et des finances publiques ou pour répondre aux aspirations individuelles en matière de parentalité, les gouvernements européens accordent tous une attention particulière au nombre de naissances. Néanmoins, les politiques de soutien aux familles mises en œuvre au sein de l'Union se révèlent plus ou moins généreuses, avec des orientations plus ou moins ouvertement natalistes.

Dans ce chapitre, nous replacerons la fécondité française dans le cadre élargi de l'UE et dans une perspective de long terme

Restrepo [2017], même dans des pays en fin de transition démographique, la raréfaction de la main-d'œuvre peut stimuler les investissements de robotisation, ce qui permettrait de maintenir croissance économique et pouvoir d'achat.

pour tenter d'en déterminer les grandes lignes. Nous mettrons également les taux de fécondité des différents pays de l'Union en regard de leurs dépenses sociales en soutien des familles. Nous utiliserons les disparités observées pour tenter d'évaluer l'efficacité des politiques publiques à stimuler la fécondité et dresserons un rapide bilan de la littérature sur la question.

Les taux de fécondité en 2022

La tendance à la baisse du nombre de naissances en France remet en question son statut de nation la plus féconde de l'UE, une position qu'elle occupait encore en 2022 avec un taux de fécondité de 1,79 enfant par femme (graphique 1). La France voit désormais sa position contestée de près par la Roumanie, qui affiche un taux égal à 1,71. Suivent ensuite, toujours à l'Est de l'Europe, la Bulgarie, la République tchèque et la Slovaquie, avec des taux respectifs de 1,65, 1,64 et 1,57 enfant par femme. En revanche, à l'autre extrémité du spectre, trois pays d'Europe du Sud enregistrent les taux de fécondité les plus faibles, inférieurs à 1,25 : Malte (1,08), l'Espagne (1,16) et l'Italie (1,24). Les pays affichant des taux de fécondité compris entre 1,25 et 1,35 comme la Lituanie (1,27), la Pologne (1,29), le Luxembourg (1,31), la Finlande et la Grèce (toutes deux à 1,32) ne connaissent guère une situation plus encourageante en termes de natalité. Les treize autres pays de l'Union se situent tous autour de la moyenne européenne, qui s'établit à 1,46 enfant par femme, avec des variations de plus ou moins 0,1 enfant.

Le constat est clair : l'UE fait face à un vieillissement démographique « par le bas » de la pyramide des âges, auquel s'ajoute un vieillissement « par le haut » lié à l'augmentation de l'espérance de vie (Gannon *et al.* [2020] étudient l'impact différencié sur l'économie de ces deux facteurs du vieillissement démographique). Même les pays les plus féconds ne parviennent plus à atteindre le seuil symbolique des 2,1 enfants par femme, niveau nécessaire au renouvellement des générations. Il est également important de souligner que la situation évolue au sein de l'UE. En 2022, la plupart des pays d'Europe centrale et orientale (PECO), à l'exception de la Lituanie et surtout de la Pologne, surpassent la moyenne européenne, marquant un changement significatif par rapport à la situation observée au début du ^{xxi}^e siècle.

Encadré 1. Les mesures synthétiques du nombre de naissances

Différents indices fournissent des perspectives complémentaires sur la fécondité et la natalité. Chacun a ses propres avantages et limites, nécessitant une interprétation nuancée pour une compréhension complète des dynamiques démographiques. Voici les principaux indices.

Le taux de natalité

Le taux de natalité est un indice qui mesure le nombre de naissances d'un pays en proportion de sa population totale. Cet indice est essentiel pour comprendre la dynamique démographique. En lui soustrayant le taux de mortalité (nombre de décès en proportion de la population totale), on obtient le taux d'accroissement naturel, qui correspond au taux de croissance de la population en l'absence de migrations. Le taux de natalité est une mesure technique qui ne permet pas de comprendre en profondeur les décisions de parentalité.

Le taux de fécondité

Le taux de fécondité mesure le nombre d'enfants par femme en âge de procréer. Cet indice est crucial pour évaluer le seuil de renouvellement des générations, qui est égal à 2,1 enfants par femme. Pour calculer ce taux sur une année donnée, on divise le nombre de naissances par le nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans. Simple à comprendre, cet indice général est néanmoins rarement utilisé car il est sensible à la structure par âge de la population féminine. Par exemple, une population avec une proportion plus élevée de femmes dans les groupes d'âge les plus féconds peut afficher un taux de fécondité plus élevé, indépendamment des comportements de fécondité réels.

L'indice conjoncturel de fécondité

Pour pallier les limites liées au calcul du taux de fécondité général, on utilise l'indice conjoncturel de fécondité, qui fait la somme des taux de fécondité spécifiques par classe d'âge. Cet indice transversal, largement utilisé, n'est cependant pas exempt de défaut. D'abord, il décrit un comportement de fécondité fictif dont l'interprétation suppose que les taux de fécondité spécifiques par âge resteront constants tout au long de la vie reproductive des femmes, ce qui n'est pas toujours le cas, notamment en raison des modifications permanentes du calendrier des naissances. De plus, l'indice conjoncturel de fécondité peut être affecté par des fluctuations économiques et sociales à court terme sans que cela ait un impact sur la descendance finale.

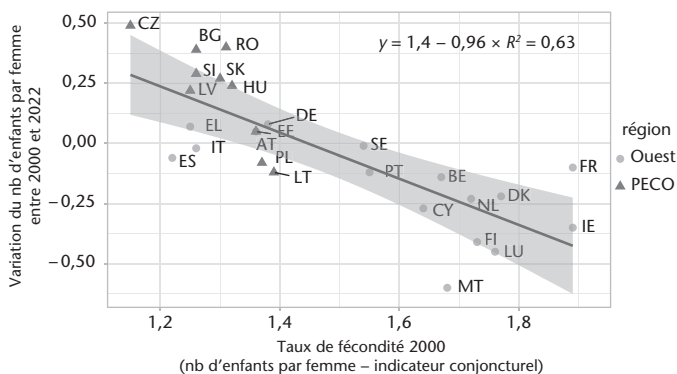
L'indicateur de descendance finale

Dans une perspective de long terme, l'indicateur de descendance finale, qui mesure le nombre moyen d'enfants qu'une génération de femmes a effectivement eus à la fin de sa période reproductive, peut être préféré. Cependant, cet indice ne peut être calculé que jusqu'à l'année de naissance des femmes ayant atteint l'âge de 50 ans, ce qui signifie qu'il s'arrête actuellement en 1973 (ou en 1983 si on le réduit aux femmes de moins de 40 ans). En raison de ce délai, l'indicateur de descendance finale ne permet pas de capturer les tendances récentes de la fécondité.

Un paysage en mutation

Si l'on remonte au début des années 2000 pour comparer les taux de fécondité des pays qui composent aujourd'hui l'UE, tous les pays d'Europe centrale et orientale (qui n'ont rejoint officiellement l'UE qu'en 2004 pour les premiers, en 2013 pour le dernier, la Croatie) figuraient en bas du classement. Notamment, la République tchèque, qui fermait la marche avec seulement 1,15 enfant par femme en 2000, a vu son taux de fécondité augmenter de 0,49 enfant par femme en vingt ans. L'analyse du graphique 2 révèle un schéma de convergence des taux de fécondité, illustré par une tendance linéaire. Ainsi, on peut observer que, à l'exception de l'Espagne, l'Italie, la Lituanie et la Pologne, les pays parmi les moins féconds en 2000 ont enregistré une augmentation du nombre d'enfants par femme. En revanche, les pays les plus féconds ont vu leur taux de fécondité diminuer, la France et l'Irlande passant sous la barre des 2 enfants par femme. Notons néanmoins que la baisse de la France est nettement atténuée par rapport à ce qui serait attendu du schéma de convergence décrit sur le graphique 2. Dans le même ordre d'idées, la République tchèque, la Bulgarie et la Roumanie ont significativement dépassé les attentes en matière d'augmentation de leur fécondité. En revanche, l'Italie, l'Espagne et surtout Malte ont sous-performé par rapport au nombre attendu d'enfants par femme. Ainsi, selon l'évolution moyenne européenne, Malte aurait dû voir son taux de fécondité ne diminuer que légèrement alors que, dans les faits, il s'est effondré pour atteindre 1,08 enfant par femme en 2022. Si l'on accrédite l'idée d'une convergence des taux de fécondité au sein de l'UE telle que représentée sur le graphique 2, ces derniers se stabiliseraient entre, approximativement, 1,35 et 1,55, la bande grise représentant l'intervalle de confiance à 99 %. Dans cette logique, la fécondité française devrait continuer à diminuer. Le seuil des 2,1 enfants par femme semble bien inatteignable. À moins peut-être de mobiliser des politiques publiques spécifiques, pour peu que ces dernières aient une réelle efficacité pour accroître durablement le nombre d'enfants par femme.

Graphique 2. Variation des taux de fécondité



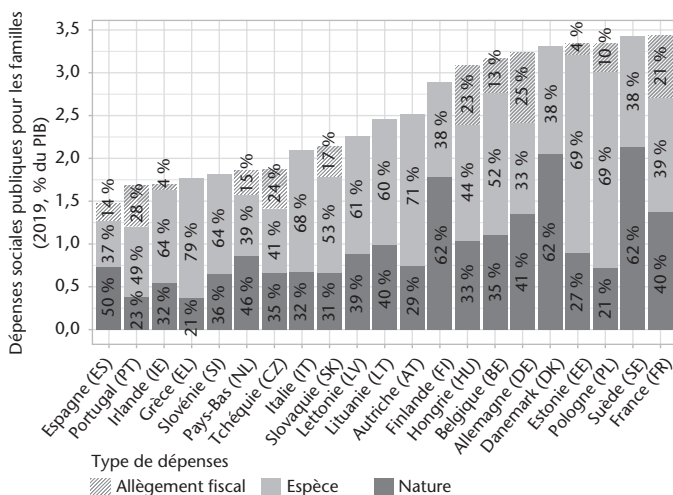
Source : Eurostat.

Les dépenses sociales en faveur des familles

À la recherche des facteurs déterminant la fécondité, après la perte de significativité de son lien avec la mortalité infantile (encadré 2), de nombreuses études se sont penchées sur les dépenses sociales destinées aux familles. L'idée sous-jacente est que la réduction du coût lié à l'enfant (logement, frais de garde et d'éducation, coût en termes de carrière professionnelle) devrait stimuler la fécondité. Mais dans quelle mesure ? Les transferts financiers destinés aux familles peuvent se décliner en trois catégories : en espèces (allocations familiales, dédommagements au congé parental et aide au revenu des familles monoparentales), en nature (garde d'enfants, services familiaux, aide à la jeunesse, par subventionnement des établissements ou par paiement direct aux parents) ou sous forme d'allègements fiscaux. Certains de ces transferts sont liés à une prime à la naissance, n'intervenant ainsi qu'une seule fois au cours de la vie de l'enfant, tandis que la plupart sont octroyés de manière régulière, parfois soumis à des conditions de ressources, et ce jusqu'à ce que l'enfant atteigne un certain âge.

Comme indiqué sur le graphique 3, en 2019, au sein de l'UE, le montant total de ces transferts varie de près de 1,5 % du PIB en Espagne à plus de 3,4 % en France et en Suède (base de données de

Graphique 3. Dépenses en faveur des familles : montant et structure



Source : OCDE.

l'Organisation de coopération et de développement économiques — OCDE — sur la famille²). La France se distingue de la Suède par l'importance de ses allègements fiscaux, qui atteignent 21 % du total. Le reste de ses dépenses est équilibré, avec 40 % en nature, 39 % en espèces. La Suède, quant à elle, privilégie les prestations en nature avec 62 % des dépenses, contre 38 % en espèces. De ce point de vue, un modèle nordique (Suède, Danemark et Finlande) semble se dégager avec une forte dépense en faveur des familles, majoritairement en nature (plus de 60 %). La plupart des autres pays européens vont plutôt privilégier un financement en espèces, avec la Grèce et l'Autriche à plus de 70 %. Sur les vingt et un pays considérés, neuf n'utilisent pas (ou quasiment pas) l'allègement fiscal pour aider financièrement les familles.

2 Pour ne pas surpondérer les spécificités des pays aux populations faibles (nous fixons la barre au million d'habitants), nous excluons du champ de l'analyse des politiques publiques Chypre, Malte et le Luxembourg.

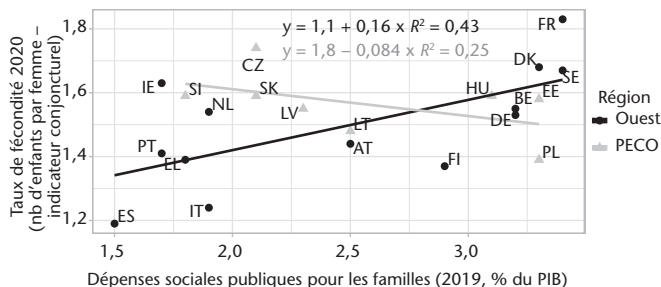
L'impact des aides financières aux familles sur la fécondité

Bien que tous les transferts aux familles ne soient pas explicitement orientés vers des objectifs natalistes (mais plutôt destinés à compenser le coût d'éducation des enfants, à réduire leur risque de pauvreté ou à améliorer leur niveau de vie), il semble que, dans les pays de l'UE (hors PECO), l'observation d'un soutien financier plus généreux en 2019 soit associée à une fécondité plus élevée en 2020 (graphique 4a). Cette corrélation positive est tirée d'un côté par les pays du Sud de l'Europe (Espagne, Portugal, Grèce et Italie), qui sont caractérisés à la fois par une faible fécondité et par un faible soutien financier aux familles (1,5 % du PIB en Espagne, 1,7 % au Portugal, 1,8 % en Grèce et 1,9 % en Italie). À l'inverse, la France ainsi que deux pays nordiques, le Danemark et la Suède, affichent des taux de fécondité supérieurs à 1,7 enfant par femme en 2020, associés à des dépenses sociales en soutien des familles plus de deux fois supérieures en proportion du PIB par rapport à l'Espagne (3,4 % en France et en Suède, 3,3 % au Danemark). En covariation, on observe sur le graphique 4b qu'une diminution des dépenses destinées à soutenir les familles entre 2001 et 2019 peut en partie expliquer la baisse de la fécondité en France, ainsi qu'en Irlande et au Danemark, sur la même période. À l'inverse, une augmentation de ces dépenses semble être corrélée avec une hausse de la fécondité en Allemagne, Suède, Grèce et Italie. Cependant, les covariations opposées observées dans d'autres pays d'Europe de l'Ouest remettent en question l'impact des dépenses favorables aux familles sur la fécondité.

Les études convergent généralement vers la constatation d'un effet causal positif des transferts financiers sur la fécondité (voir Gautier [2007], Gautier et Philipov [2008] et Thévenon [2014] pour des revues de littérature, sur l'Europe pour les deux premiers, centrée sur la France pour le dernier). Néanmoins, elles s'accordent également sur leur impact limité, voire faible. Par exemple, les résultats d'Ekert [1986] attribuent un supplément de seulement 0,2 enfant par femme aux dépenses de politique familiale française, représentant alors 16 % du coût total d'un enfant. De plus, pour Gauthier [2007], les aides financières inciteraient plus à avoir ses enfants plus tôt que d'en avoir davantage, d'où un effet estimé plus fort sur l'indice conjoncturel que sur la descendance finale (encadré 1).

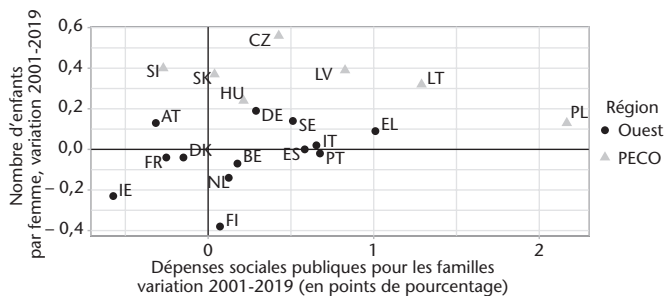
Graphique 4. Lien entre dépenses sociales et fécondité

a. En niveau



Sources : Eurostat et OCDE (données manquantes : Bulgarie, Roumanie et Croatie).

b. Covariations



Sources : Eurostat et OCDE (données manquantes : Bulgarie, Roumanie et Croatie).

Étonnamment, lorsqu'on se concentre sur les pays d'Europe continentale et orientale, le graphique 4a suggère une corrélation légèrement négative entre le soutien financier aux familles et la fécondité, même si, dans tous ces pays, à l'exception de la Slovaquie, une hausse de la fécondité est associée à une hausse des dépenses sur la période 2001-2019 (graphique 4b). Pour expliquer ce résultat divergent par rapport aux autres pays de l'UE, Gauthier et Philipov [2008] ainsi que Sobotka *et al.* [2019] soulignent l'instabilité des politiques familiales dans ces pays depuis l'effondrement de l'URSS. Des réformes trop fréquentes, l'annulation de certaines mesures auraient rendu la politique

Encadré 2. Lien mortalité infantile-fécondité en France et en Europe

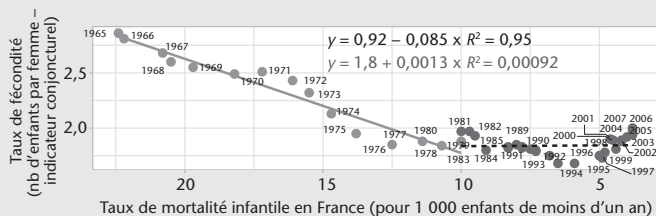
Dans la quête des déterminants de la fécondité, la théorie de la transition démographique met en lumière le rôle central de la mortalité infantile. Selon cette approche, une société confrontée à une mortalité infantile élevée ne peut assurer sa survie qu'en maintenant une fécondité élevée. Ainsi, elle établira des normes et des institutions favorisant une forte fécondité (mariage précoce, organisation traditionnelle de la famille, forte influence de la religion...). Dans cette histoire qui se veut universelle, même si elle a été abondamment discutée et amendée [van de Kaa, 1996], la baisse de la mortalité liée au progrès technique (hausse du niveau de vie, amélioration de l'alimentation, progrès des techniques et des connaissances médicales, amélioration de l'hygiène) a initialement entraîné une croissance de la population, suivie par une baisse de

la fécondité le temps que les institutions s'ajustent progressivement au nouvel environnement, favorisant l'émergence de valeurs plus individualistes. Ainsi, dans cette perspective, la réduction de la mortalité infantile est associée à une baisse de la fécondité, car l'objectif des familles se déplace du plus grand nombre de naissances vers le désir d'avoir un certain nombre d'enfants en vie et de les élever dans les meilleures conditions.

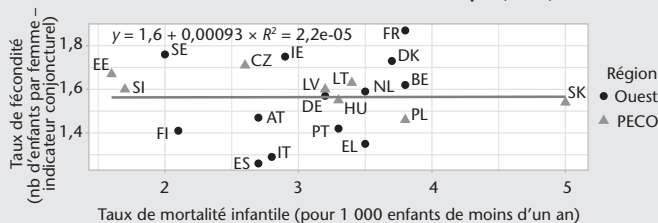
En ce qui concerne la France, le lien entre la mortalité infantile et la fécondité est clairement établi entre 1965 et 1980, comme illustré par la droite en gras sur le graphique 5a. Cependant, ce lien semble avoir disparu après cette période (droite en pointillés sur le graphique 5a), marquant le début de la phase post-transitionnelle. Cette dernière se caractérise par la transformation des structures familiales, notamment par la diffusion de l'emploi salarial des femmes. En écho à ce résultat, le graphique 5b ne laisse apparaître en 2018 aucun lien entre fécondité et mortalité infantile dans l'UE.

Graphique 5. Lien mortalité infantile-fécondité

a. L'évolution du lien mortalité infantile-fécondité en France



b. L'état du lien mortalité infantile-fécondité en Europe (2018)



familiale de certains de ces pays particulièrement imprévisible, illisible et peu fiable, limitant la capacité des ménages à l'intégrer dans leur projet d'enfant, qui implique des dépenses s'étalant sur plusieurs années. Selon Spéder [2016], ce serait notamment le cas en Hongrie, même si les transferts financiers y sont substantiels.

La compatibilité vie professionnelle-vie familiale

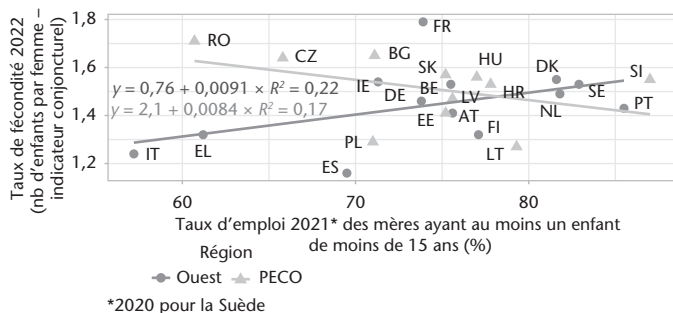
Au-delà des aides financières généralement mesurées par leur poids dans le PIB, un élément clé souvent mentionné dans la littérature pour expliquer les niveaux de fécondité dans les pays d'Europe de l'Ouest ces dernières années est leur capacité à offrir aux femmes une plus grande flexibilité pour concilier vie familiale et vie professionnelle. Ce consensus s'appuie sur l'observation que les pays avec une fécondité plus élevée tendent également à avoir des taux d'emploi des mères (ayant des enfants de moins de 15 ans) plus élevés en moyenne. Par exemple, en 2021, ces taux dépassaient 80 % en Suède et au Danemark, alors qu'ils restaient inférieurs à 60 % en Italie (voir graphique 6a). À cet égard, la France et l'Espagne se démarquent nettement de la tendance linéaire représentant les pays d'Europe de l'Ouest : la France par une fécondité plus élevée que ne le laisserait prévoir le taux d'emploi des mères, l'Espagne pour la situation inverse.

Dans ce contexte, comme illustré par le graphique 6b, la littérature met particulièrement en avant l'importance de l'accès aux infrastructures de garde des jeunes enfants, facilitant le retour précoce des femmes sur le marché du travail. L'effet positif mis en exergue est non seulement constaté sur l'indice conjoncturel, mais aussi sur la descendance finale, témoignant d'un impact durable [Sobotka *et al.*, 2019]. Au niveau individuel, l'impact positif estimé sur la fécondité est d'autant plus significatif que le niveau de qualification des femmes est élevé.

En ce qui concerne l'impact des congés maternité et parentaux sur la fécondité, bien que la littérature, centrée sur les pays occidentaux, tende à montrer un effet favorable à la fécondité, un consensus n'est pas encore atteint [Thomas *et al.*, 2022]. La difficulté à identifier clairement un effet lié à la durée des congés s'explique notamment par l'hétérogénéité des dispositifs, leur flexibilité variable (possibilité de fractionnement ou non) et les niveaux de dédommagement diversifiés. Par exemple, en 2023, la Slovaquie, la Finlande et la Hongrie offrent des dispositifs permettant aux femmes de quitter le marché du travail

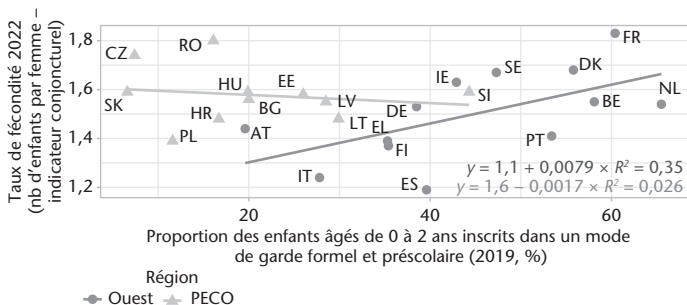
Graphique 6. La compatibilité vie professionnelle-vie familiale

(a) Taux d'emploi des mères



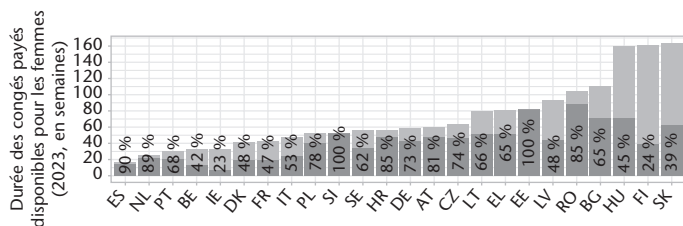
Sources : Eurostat et OCDE.

(b) Garde des jeunes enfants



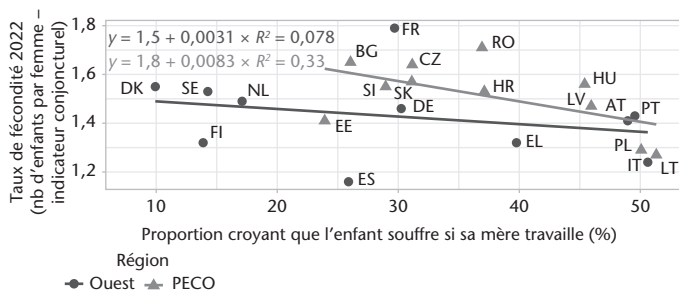
Sources : Eurostat et OCDE.

(c) Durée des congés payés, maternité et parental, disponibles pour les femmes (rémunération équivalent taux plein en gris foncé)



Sources : OCDE (cadre de référence : premier enfant d'un couple salarié du secteur privé).

(d) Poids des normes



Sources : Eurostat et Joint EVS/WVS 1997-2022
(données manquantes : Belgique et Irlande).

pendant au moins 160 semaines tout en étant rémunérées (voir graphique 6c, pour le premier enfant d'un couple). Cependant, les niveaux de rémunération y sont relativement faibles. Si l'on convertit ces durées en équivalent de rémunération pleine, elles se réduisent respectivement à 63, 39 et 72 semaines. À cet égard, la Roumanie et l'Estonie se distinguent avec respectivement 89 et 82 semaines rémunérées à taux plein.

La difficulté à identifier un effet « durée » peut également résulter du fait qu'un éloignement prolongé des femmes du marché du travail peut provoquer un conflit entre maternité et emploi : les perspectives de progression professionnelle et salariale après un congé maternité sont durablement impactées [Meurs et Pora, 2019]. Dans cette optique, le gouvernement français souhaite réformer dès 2025 le congé parental, dont le taux de recours est faible et est presque exclusivement utilisé par les mères (près de 14 % pour moins de 1 % des pères), traduisant selon Périvier et Verdugo [2021] l'échec de la réforme de 2014 ainsi que son incapacité à stimuler la fécondité. En l'état actuel des annonces, le nouveau « congé naissance » sera plus court, limitant la durée disponible pour un même parent à trois mois contre six mois actuellement pour un premier enfant et deux ans à partir du second. En contrepartie, l'indemnisation passerait de 448 euros (prestation partagée d'éducation de l'enfant — PreParE) à 50 % du salaire, plafonnée au plafond de la Sécurité sociale (PMSS), soit environ 1 900 euros maximum. Le pari est que ce congé, en évitant le conflit entre maternité et emploi, éliminera une des barrières à la fécondité.

Enfin, en ce qui concerne les pays d'Europe continentale et orientale, la corrélation négative entre le taux d'emploi des mères et la fécondité, mise en évidence par le graphique 6a, souligne que les facteurs influençant la décision d'avoir des enfants peuvent être, entre autres, de nature culturelle, faisant de la fécondité un phénomène complexe à analyser. En l'occurrence, il apparaît que, dans certains de ces pays, le modèle de la famille traditionnelle, où la maternité n'est pas perçue comme compatible avec le travail des femmes, pèse. C'est ce que tendrait à indiquer le graphique 6d, sur lequel on observe que le taux de fécondité dans les pays d'Europe continentale et orientale est corrélé négativement avec la proportion d'individus qui se sont déclarés d'accord, fortement ou pas, avec l'affirmation « Lorsqu'une mère travaille contre rémunération, les enfants souffrent » (enquête jointe EVS/WVS 1997-2022).

Conclusion

Ces vingt dernières années, les principaux pays d'Europe de l'Ouest ont enregistré une baisse de leur taux de fécondité, notamment la France avec un niveau de 1,68 enfant par femme en 2023, son plus bas depuis 1994. Bien que, à l'inverse, les pays d'Europe continentale et orientale aient vu leur taux de fécondité se redresser, le nombre de naissances demeure faible par rapport aux 2,1 enfants par femme nécessaires au renouvellement des générations. Avec un taux de fécondité moyen de 1,46 enfant par femme en 2022 dans l'UE, le constat est clair : la population européenne vieillit par le « bas » de sa pyramide des âges. Face aux conséquences potentiellement préjudiciables d'une fécondité durablement insuffisante, et même si on est encore loin du 0,72 enfant par femme de la Corée du Sud en 2023 malgré de très nombreuses politiques publiques, cette question préoccupe les gouvernements européens. Pour stimuler le nombre de naissances dans les sociétés occidentales, la capacité à concilier vie familiale et vie professionnelle semble être la clé. Dans cette optique, en plus du soutien financier aux familles, la mise en place de congés parentaux adaptés et la garantie d'un accès étendu aux infrastructures de garde des jeunes enfants revêtent une importance cruciale.

Repères bibliographiques

- ACEMOGLU D. et RESTREPO P. (2017), « Secular stagnation ? The effect of aging on economic growth in the age of automation », *American Economic Review : Papers & Proceedings*, vol. 107, n° 5, p. 174-179.
- BEAUJOUAN E. et BERGHAMMER C. (2019), « The gap between lifetime fertility intentions and completed fertility in Europe and the United States : a cohort approach », *Population Research and Policy Review*, vol. 38, p. 507-535.
- BLOOM D., CANNING D. et SEVILLA J. (2003), *The Demographic Dividend. A New Perspective on the Economic Consequences of Population Change*, Rand Corporation, Santa Monica.
- BLOOM D. et KOTSCHY R. (2023), « Population aging and economic growth : from demographic dividend to demographic drag ? », *NBER Working Paper*, n° 31585.
- EKERT O. (1986), « Effets et limites des aides financières aux familles : une expérience et un modèle », *Population*, vol. 41, p. 327-348.
- GANNON F., LE GARREC G. et TOUZÉ V. (2020), « The South's demographic transition and international capital flows in a financially integrated world economy », *Journal of Demographic Economics*, vol. 86, p. 1-45.
- GAUTHIER O. (2007), « The impact of family policies on fertility in industrialized countries : a review of the literature », *Population Research and Policy Review*, vol. 26, p. 323-346.
- GAUTHIER O. et PHILIPPOV D. (2008), « Can policies enhance fertility in Europe ? », *Vienna Yearbook of Population Research*, vol. 6, p. 1-16.
- KAA D. J. VAN DE (1996), « Anchored narratives : the story and findings of half a century of research into the determinants of fertility », *Population Studies*, vol. 50, p. 389-432.
- MAESTAS N., MULLEN K. et POWELL D. (2023), « The effect of population aging on economic growth, the labor force, and productivity », *American Economic Journal : Macroeconomics*, vol. 15, n° 2, p. 306-332.
- MEURS D. et PORA P. (2019), « Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en France : une lente convergence freinée par les maternités », *Économie et Statistique*, n° 510-511-512, p. 109-130.
- PÉRIVIER H. et VERDUGO G. (2021), « Cinq ans après la réforme du congé parental (Pre-ParE), les objectifs sont-ils atteints ? », *OFCE Policy Brief*, n° 88.
- SOBOTKA T., MATYSIAK A. et BRZOWSKA Z. (2019), « Policy responses to low fertility : how effective are they ? », *Working Paper*, n° 1, The United Nations Population Fund (UNFPA), Population & Development Branch.
- SPÉDER Z. (2016), « Fertility decline and the persistence of low fertility in a changing policy environment : a Hungarian case study », in RINDFUSS R. et CHOE M. (dir.), *Low Fertility, Institutions, and their Policies*, Springer, New York, p. 165-194.
- THÉVENON O. (2014), « Évaluer l'impact des politiques familiales sur la fécondité », *Informations sociales*, n° 183, p. 50-62.
- THOMAS J., ROWE F., WILLIAMSON P. et LIN E. (2022), « The effect of leave policies on increasing fertility : a systematic review », *Humanities and Social Sciences Communications*, vol. 9, p. 1-16.